

# Cette start-up suscite des espoirs légitimes

**PESEUX** La société mon-contrat.ch propose des contrats de travail en ligne dont la rédaction est automatisée grâce à une intelligence artificielle.

PAR FABRICE.ESCHMANN@ARCINFO.CH



Thibaut Robert dans les locaux de mon-contrat.ch, qui a pu bénéficier de l'appui de la HE-Arc gestion pour son développement. CHRISTIAN GALLEY

C'est une première neuchâteloise sur la forme et une première suisse sur le fond: installée à Peseux, la start-up mon-contrat.ch permet de générer des contrats de droit suisse en ligne, grâce notamment à l'intelligence artificielle (IA).

Un développement qui a pu bénéficier d'un financement de la Nouvelle politique régionale (NPR) et de l'appui de la HE-Arc gestion, à travers les instituts de digitalisation des organisations (IDO) et de lutte contre la criminalité économique (ILCE).

Seule société active dans le domaine très pointu de la legaltech dans le canton, elle n'a pour l'heure pas de concurrence au niveau national sur le terrain des contrats automatisés.

Depuis sa création en 2019, mon-contrat.ch a déjà permis de produire plus de 10 000 documents relatifs au droit suisse, pour quelque 500 clients – essentiellement des fiduciaires et des PME. Prochain chantier, selon son cofondateur Thibaut Robert: la digitalisation du droit commercial.

Le secteur juridique n'échappe pas à la transformation numéri-

que. Acronyme issu de l'expression anglaise «Legal Technology», la legaltech fait référence à «l'usage de la technologie pour développer, proposer ou fournir des produits ou des services relatifs au droit et à la justice (...), selon la «Charte éthique pour un marché du droit en ligne».

## Plusieurs milliers de contrats différents

A Neuchâtel, la société mon-contrat.ch s'intéresse, elle, aux besoins des PME: elle propose des contrats de travail (CDI, CDD, intérimaire, ...), que le

client peut créer automatiquement et en ligne, en répondant simplement à une série de questions. «Les réponses sont ensuite analysées par un algorithme», explique Thibaut Robert. «Les 27 questions posées permettent ainsi de générer plusieurs milliers de contrats différents, en retenant ou en excluant certaines clauses. Et si le client souhaite un conseil ou fait valoir un besoin très spécifique, une option permet de prendre rendez-vous directement avec un juriste.»

Avantages du système: son faible coût (à partir de 49 francs);

## La legaltech en Suisse

Relativement récente en Suisse, la legaltech a connu une importante étape en 2016, avec la création de la Swiss Legal-Tech Association (SLTA). Sans but lucratif, l'organisation entend créer un écosystème rassemblant à la fois des avocats, des entrepreneurs, des investisseurs ou encore des représentants du monde académique.

Elle base le développement digital des pratiques juridiques sur quatre technologies: l'intelligence artificielle, la blockchain, les API (solutions informatiques qui permettent à des applications de communiquer entre elles) et le big data. D'après les chiffres de la SLTA, la Suisse compte aujourd'hui une vingtaine de start-up dans ce secteur. De la simple mise en relation avec des avocats (comme law-rence.ch) à l'emploi de services juridiques (divorce.ch), en passant par l'accès à une base de données (swisslex.ch et weblaw.ch), elles ont toutes pour but de démocratiser ce monde, souvent nébuleux, du droit.

De son côté, la Confédération travaille également sur le projet Justitia 4.0, qui vise à mettre en place les outils nécessaires à la numérisation des échanges entre les professionnels du droit et les tribunaux. A l'aide de plateformes digitales, il sera par exemple possible à l'avenir de déposer des actes juridiques en ligne, tout en évitant les problèmes de délais.

l'adaptation permanente à la législation (par exemple pour le congé paternité); et la prise en compte des conventions collectives sectorielles (en cours d'implémentation).

Mais mon-contrat.ch est aussi un travail d'équipe. Pour une partie de son développement, la start-up a pu bénéficier du soutien technique de la HE-Arc gestion. Un travail réalisé dans le cadre du projet «accelex.ne», piloté par Damien Rosat, professeur à l'Institut de digitalisation des organisations (IDO) et financé par le Service de l'économie du canton (NECO), avec le soutien du programme de promotion économique Nouvelle politique régionale (NPR).

## Une étude de cas

«Étant donné les besoins de mon-contrat.ch, nous avons priorisé notre travail sur l'amélioration de la qualité des logiciels et des processus de développement», commente par préciser Damien Rosat. Avec son collègue Luca Brunoni, professeur à l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), il est

intervenu sur les besoins en technologie, les aspects sécuritaires (hacking et protection des données) ainsi que sur divers processus de tests automatisés.

«Notre but est d'apporter nos compétences et notre soutien à des projets en lien avec la digitalisation, souligne Luca Brunoni. Nous avons donc émis une série de recommandations sur tous ces points.»

## Nouveau partenariat signé

Deux ans après le lancement de sa plateforme, Thibaut Robert vient de signer un partenariat avec bexio.com. Dorénavant, mon-contrat.ch sera aussi une fonctionnalité du logiciel suisse de gestion d'entreprise.

Prochain chantier: étendre l'offre au droit commercial. «C'est un domaine qui est également bien codifié, qui se prête donc bien à une digitalisation, analyse l'entrepreneur. On peut imaginer des conventions de Sarl, des contrats d'association, des règlements de sociétés ou de réseaux internet.»